

Communiqué de presse

Déclaration intermédiaire de la Direction

11 novembre 2011

Indicateurs clés :

- 1. Bonne progression du chiffre d'affaires**
- 2. Survenance de quelques sinistres importants au troisième trimestre**
- 3. Amélioration de la contribution aux résultats des activités en gestion patrimoniale**
- 4. Résultat consolidé après impôts en légère hausse**

François Tesch, CEO, déclare :

« Globalement, nous pouvons considérer que les résultats enregistrés par Foyer S.A. à fin septembre sont satisfaisants.

Au cours des trois premiers trimestres de l'exercice 2011 et jusqu'à ce jour, le Groupe Foyer a connu un développement commercial positif.

Le chiffre d'affaires de l'Assurance Non-Vie, exprimé en primes acquises, progresse de 8,4% à fin septembre 2011.

Alors que le taux de la sinistralité récurrente reste favorable sur le portefeuille Automobile et Dommages aux Biens, la survenance, au troisième trimestre, de plusieurs sinistres importants détériore les résultats techniques par rapport à la même période de l'exercice précédent.

L'assurance Vie enregistre un chiffre d'affaires en recul de 1,3% à fin septembre 2011.

Tandis que sur le marché local, le chiffre d'affaires continue à progresser grâce aux ventes de produits à capital garanti, la commercialisation de produits d'assurance Vie en libre prestation de services, dans sept pays européens, diminue par rapport à 2010. Ce recul du chiffre d'affaires s'explique par des circonstances exceptionnellement favorables au cours de l'exercice précédent.

Les actifs sous gestion auprès de Foyer International et de CapitalaWork Foyer Group atteignent € 6 323,28 millions à fin septembre 2011.

Grâce à des effets de synergies, la contribution au résultat de la gestion patrimoniale s'améliore par rapport à l'exercice précédent.

Finalement, Foyer S.A. enregistre un résultat consolidé après impôts en légère progression par rapport à 2010, grâce à la cession, au premier trimestre 2011, de la société de réassurance Foyer Re. En effet, celle-ci a plus que compensé des réductions de valeurs opérées sur le portefeuille titres au troisième trimestre, dû à la mauvaise conjoncture boursière. »

Leudelange, le 11 novembre 2011